

Image not found or type unknown



Donations manuelles non enregistrées dans succession

Par **sylviannefd**, le **24/10/2012** à **14:00**

Bonjour,
Mes parents ont donné de leur vivant des sommes importantes à 2 de leurs 6 enfants et 1 petite fille.
Ma mère est décédée cet été et les 3 bénéficiaires ne veulent pas déclarer les sommes touchées ces dix dernières années.
Quel recours avons nous?
Merci d'avance pour vos réponses